

FASCISME FRANÇAIS

Une certaine Presse fait aujourd'hui grand bruit au sujet de la convocation qu'elle estime nécessaire de nouveaux "Etats-Généraux" en France. Quel est ce mystère ? Et qu'y a-t-il sous cette magnifique appellation qui évoque dans l'esprit, les temps héroïques du début de la Révolution ?

On ne s'en étonnera pas autrement si nous disons que le mouvement en faveur des Etats-Généraux émane directement de "l'Action française", l'organe de cette association de malfaiteurs dont les tristes exploits ont été hier, au Parlement, flétris comme il convenait. Il s'agit bien d'une entreprise royaliste et conçue dans un but unique d'antiparlementarisme.

Les royalistes, cédant habilement au goût du jour et à la mode, proposent que le pouvoir auxiliaire dont ils proposent la création soit la représentation du pays répartie en ses groupements les plus divers, professionnels comme les syndicats, intellectuels comme l'Université ou les corps savants, marqués comme les confessions religieuses, naturels comme la famille, la commune ou la région. La somme de ces intérêts collectifs spéciaux serait censée équivaloir à l'intérêt général.

Aussi Mussolini en Italie parle d'instituer un Parlement économique, et rien que ceci montre déjà comme le fascisme varie peu ses méthodes, quelque soit le ciel sous lequel il opère. Que se passerait-il donc une fois constitué le nouveau pouvoir qu'on rêve d'établir ? Nul doute qu'il n'en résulte un conflit permanent entre le pouvoir politique et le pouvoir économique, pour peu qu'on accorde à celui-ci autre chose que la simple faculté de donner des avis ; et la lutte aurait vite fait évidemment de prendre un caractère politique. Si même on n'accordait au Parlement économique nouveau que le pouvoir d'émettre des avis, qui ne voit le conflit qui ne manquera pas de s'élever dans le pays au cas où le Parlement politique voterait des lois dans un esprit diamétralement opposé à celui des avis émis par le Parlement économique ?

Qui sera, d'autre part, jamais capable de séparer ce qui est politique de ce qui est économique ? Et les deux choses ne sont-elles pas tellement enchevêtrées qu'il n'est pas possible d'imaginer que l'électeur lui-même s'y reconnaisse et vote pour la Chambre économique autrement et dans un autre esprit que pour la Chambre politique ?

Il en résulterait donc dans le pays, de la nouvelle institution, qu'une nouvelle cause de trouble et d'impuissance et n'est bien ce que recherchent les royalistes. Une fois les Chambres déconstruites pleinement aux yeux du public, un véritable appareil comme le remède providentiel à tous les maux. Nous n'en sommes fort heureusement pas encore là, et les jeunes blancs-becs de l'Action française s'amusent le temps d'emplir toute une bibliothèque de leurs "cahiers des Etats-Généraux" avant que le bon peuple de France ait entrepris d'en déchiffrer le premier volume.

E. COUTEAUX, Député du Nord.

Cession de commerce et spéculation illicite

Paris, 13. La chambre criminelle de la Cour de cassation vient de décider qu'un fonds de commerce était une marchandise susceptible de faire l'objet de spéculation commerciale et comme telle, soumise à la loi sur la spéculation illicite.

LES CHENILLES



J'ai juré, mon ami, moi aussi, je suis des chats zébrés. Un, des deux chats par les chenilles.

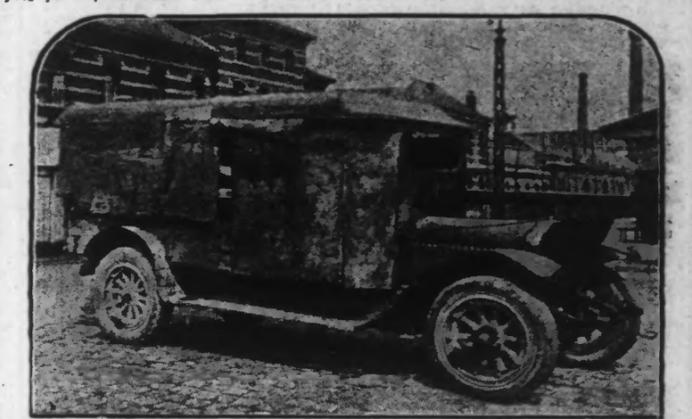
L'ÉVOLUTION DE LA FRAUDE Trucs et Subterfuges de Contrebandiers

La petite fraude tend plutôt à diminuer, mais les gros "rats de frontière" se servent de plus en plus de l'auto pour exercer leur lucratif commerce.

Depuis que les frontières existent, la fraude se pratique, nous disait hier M. Pellé, directeur des Douanes à Lille. Tout porte à croire qu'elle s'exercera aussi longtemps qu'il y aura des bureaux de douane, chargés de l'enfermer et de la combattre, pour sauvegarder les intérêts du Fisc.

Comme en toutes choses, cependant, le progrès a amené dans la fraude une appréciable évolution. Les moyens employés aujourd'hui par les contrebandiers, pour tromper la vigilance des postes-frontières, ne sont plus les mêmes que ceux généralement en usage il y a vingt et même dix ans. Ils se font de plus en plus rares, en effet, surtout dans notre région, les fraudeurs professionnels qui, suivant la méthode classique, s'assemblent en groupes le matin, pour partir pédestrement tenir la chance, le

plus lourdement frappés par les tarifs en vigueur. Quant à la cocaïne et autres stupéfiants, en raison de leur poids léger, quel de plus simple que de les passer dans le timon creux d'un tombereau, dans des fruits faux mélangés aux fruits ordinaires, dans des boîtes de conserves truquées, et même dans des marchandises faiblement déclarées, et pour lesquelles on a acquitté les faibles droits réclamés par le fisc.



UNE AUTO DE FRAUDE BLINDEE RECEMENT CAPTUREE

généralment vêtus, chaussés d'espadrilles, armés de bâtons noueux, et encadrés de bordes de chiens puissants.

Le petit fraudeur tend de plus en plus à disparaître, les bénéfices réalisés ne cadrent plus avec les besoins de la vie et n'étant plus en rapport avec l'effort fourni, les risques encourus. Pourquoi d'ailleurs, le contrebandier professionnel d'avant-guerre, continuerait-il son métier dangereux et aléatoire, quand il trouve partout un travail plus rémunérateur ?

Incontestablement, le métier s'exerce plus sur les petites gens, le même attrait qu'avant-guerre. Si les crises de chômage sont marquées d'un recul de la fraude, les périodes d'abondance et de prospérité de la vie économique, en accentuent une sensible diminution.

Cette constatation, souvent faite depuis la guerre, ne prouve nullement cependant que la fraude en général soit moins pratiquée.

Si la petite fraude est déclassée, les gros "rats de frontière" continuent d'exercer leur lucratif profession, appliquant des méthodes modernes, et mettant à profit les progrès réalisés dans toutes les branches de l'industrie.

Les marchandes les plus recherchées

Avant-guerre, la fraude pratiquée à la frontière belge, portait surtout sur le tabac, l'alcool et les dentelles.

Aujourd'hui, par suite de la loi en vigueur en Belgique sur la prohibition de l'alcool, cette fraude se pratique plutôt en sens inverse. Quant au tabac, bien qu'il offre encore d'importantes bénéfices, il est moins recherché. La grosse fraude s'exerce surtout depuis la guerre sur les produits chimiques venant d'Allemagne : snobacharine, cocaïne, stupéfiants et édulcorants, d'importation beaucoup plus facile et moins aléatoire. Les dentelles, les rideaux, les bijoux et les perles offrent également aux fraudeurs fortunés, une source de gains très importants.

Les dentelles à main importées d'Allemagne valent de 40 à 60 francs de droits au kilo, les rideaux, 62 francs. Les dentelles belges 15 à 16 francs. En passant ces marchandises en quantités importantes, les contrebandiers modernes sont assurés de retirer des bénéfices qui, tout en compensant largement les frais d'organisation, pourront servir à la préparation de plus vastes expéditions.

Comment on échappe à la douane

Comme avant-guerre, tous les trucs et subterfuges sont bons pour échapper à la vigilance de la douane. Parmi ces trucs, les tombereaux à double fond, voitures de foin et même de fumier cachent souvent les marchandises. Les

Faignies une caisse de savons de toilette dont chaque pain contenait une ou plusieurs perles fines de grande valeur, pour lesquelles se droits d'entrée sont particulièrement élevés.

On n'en finirait pas si l'on voulait exposer toutes les ruses auxquelles se livrent les fraudeurs professionnels pour exercer profitablement leur commerce répréhensible.

Dans l'état actuel des choses, il semble cependant que l'auto de luxe ou de travail soit devenue s'éclairer dans la nuit, contre les contrebandiers. Les pneus, les boîtes à outils, les réservoirs d'essence, les dossiers, les coussins, le plafond, les parois, la carrosserie, plus ou moins habilement truquée, offrent autant de petites surs, qu'avec le trafic intense qu'il est bien difficile au douanier de découvrir. En outre de l'auto ordinaire, bien agencée, qui passe tranquillement au poste frontière avec son chargement précieux, après que ses occupants cossus, ont payé les droits pour quelques boîtes de cigares à bon marché, il y a aussi, l'auto robuste, spécialement aménagée pour les grands raids, et les grosses expéditions.

Cette voiture, qui porte un lourd chargement de 1.500 à 2.000 kilos de fraude, ne s'arrête pas aux postes. Monée par d'aventureux chauffeurs, elle s'éclairc dans la nuit, contre les contrebandiers, à toute allure, ou attend le moment propice où la barrière se sera ouverte pour laisser passer un véhicule quelconque. Profitant de ce que les douaniers sont occupés à visiter le premier passant, elle s'éclairc en quatrième vitesse dans la campagne endormie. Bien habile qui pourra la rattraper !

Notre photographie montre une de ces autos capturees, au début de l'année, près d'Hainbourg, avec 1.500 kilos de fraude. Ses occupants qui ont réussi à s'échapper, étaient protégés par des tôles d'acier de 4 mm d'épaisseur, de même que le radiateur du moteur, qu'une plaque de même métal garantissait des balles. Ses pneus étaient d'une épaisseur telle que les projectiles ordinairement employés ne pouvaient les traverser. Quant aux phares, placés en dessous de la glace, ils étaient protégés par deux petites portes d'acier s'ouvrant et se fermant à volonté.

Le modèle reproduit n'est qu'un des multiples engins du genre, qui, si active et vigilante que soit la douane, réussissent, aujourd'hui comme hier, à franchir les lignes de postes.

Contre cette fraude, la douane est d'autant mieux armée, qu'elle devient plus fréquente. Néanmoins, comme nous le disait M. Pellé, les moyens de combat n'influent pas sur l'audace des contrebandiers.

Tant que le fisc fonctionnera, on cherchera à le tromper ; quant aux fraudeurs, on les franchira tant qu'ils existeront !

Marcel POLVENT.

Le bague pour deux des assassins d'une ocoégé aire

Montauban, 14. — La Cour d'assises de Tarn-et-Garonne a jugé les nommés Henri Plantade, 50 ans, cultivateur à Castelsarrasin ; sa femme, Marie Plantade, 34 ans, et Antoine Causse, 53 ans, cultivateur à Montbéliqui, qui, le 14 décembre 1922, après avoir pénétré pendant la nuit chez Mme veuve Catherine Ferré, 82 ans, qui vivait seule dans une maison de Saint-Porquier, frappèrent l'occoégénaire d'un coup de bâton sur la tête, puis la bâillonnèrent et l'étouffèrent sous une pile de sac.

Henri Plantade avait fait des aveux et avait dénoncé sa femme et Causse comme ayant été ses complices. Ces deux derniers avaient toujours nié.

Causse a été condamné à 20 ans de travaux forcés et Plantade à 8 ans de la même peine. La femme Plantade a été acquittée.

L'Affaire Graff

LES ASSASSINS DU LIEUTENANT BELGE SERONT JUGÉS LE 31 JUILLET

Aix-la-Chapelle, 13. — Hier matin, ont commencé devant le tribunal d'appel de la quatrième zone militaire, les débats de l'affaire des assassins du lieutenant Graff.

Le tribunal a rendu un jugement renvoyant les débats au mardi 31 juillet.

Juot le tatoué v'gilant gardien de l'honneur d'un mari

Paris, 13. — Les inspecteur Dulac, Godon et Duthel, du quatrième district, ont arrêté hier soir, le meurtrier de Louise Schompré, 36 ans, qui avait été poignardée la veille place de Fougies. C'est un nommé Jules Silié, 30 ans, dit "Juot le Tatoué", réparateur de faïences et de porcelaines. Devant M. Frédérique, commissaire de police, Silié prétendit avoir fait œuvre de justicier.

Louise Schompré est la femme d'un camarade qui est actuellement aux bataillons d'Afrique. Or, c'est ce moment qu'elle choisit pour mal se conduire. C'est pour venger l'honneur de son mari que j'ai frappé. Je ne m'en repens pas !

Malgré cette déclaration, le magistrat a envoyé Silié au dépôt. Ajoutons que l'état de Louise Schompré s'est amélioré.

Un pauvre maniaque a tenté de s'empoisonner à Arras

IL CRAIGNAIT QU'ON LE PRIT POUR UN FASCISTE

On a conduit hier matin, à l'hôpital Saint-Jean, à Arras, le cimentier italien Isidoro Botto, 22 ans. Atteint de la manie de la persécution et désespéré d'être considéré, pensait-il, comme un fasciste, il venait d'absorber deux petits flacons de teinture d'iode.

Quelque son état soit grave, ses jours ne paraissent cependant pas en danger.

La Révolution en Bulgarie

Il y eut de violents combats et de nombreuses victimes

Londres, 13. — D'après le correspondant du "Times", à Sofia, la situation en Bulgarie est la suivante : Dans le sud, le calme est à peu près complet et des troupes à pied et à cheval parcourent les campagnes, en désarmant les paysans. Au nord, les villes semblent avoir accepté favorablement le coup d'Etat, mais on signale de violents combats sur deux points situés au nord-est de Sofia, à Orkanie et à Telich.

Dans cette région, les agrariens paraissent avoir trouvé des renforts et résistent avec acharnement. Les pertes seraient considérables de part et d'autre.

Un Conseil de la Couronne a été convoqué

Belgrade, 13. — Le roi Alexandre est arrivé à Belgrade à 11 heures. Il a reçu en audience M. Pachitch, président du Conseil, et M. Nintchich, ministre des Affaires étrangères, qui lui ont exposé la situation en Bulgarie.

Un conseil de la couronne a été convoqué pour ce soir.

Deux anciens ministres auraient été tués

Belgrade, 13. — Selon les journaux serbes, les membres de l'ancien cabinet, MM. Obbot et Duparino, ministres de l'Agriculture et de la Justice, auraient été tués au cours d'un engagement avec les troupes révolutionnaires.

Un autre a été arrêté

L'ancien ministre agrarien, M. Douralkoff a été arrêté, alors qu'il tentait de gagner la frontière turque. M. Douralkoff a déclaré qu'il avait pris la fuite parce qu'il croyait qu'il s'agissait d'un mouvement déclenché par les autonomistes macédoniens.

Le voit-on, ce n'est pas un hasard, qu'il s'agit de d'un mouvement politique purement bulgare.

M. Stamboulisky serait cerné dans les bois par les troupes

On assure que M. Stamboulisky, sur le point d'être fait prisonnier par les troupes qui avaient été envoyées à sa poursuite, se serait enfui en automobile avec trois de ses amis.

La voiture qui transportait l'ex-président du Conseil ayant essayé une vive fusillade, près de la lisière d'un bois, et le chauffeur, ayant été grièvement blessé, M. Stamboulisky dans le bois, qui aurait été immédiatement cerné par les troupes.

A Sofia, l'impression générale est que la capture de M. Stamboulisky est imminente.

Les journaux de Budapest signalent que des combats sanglants auraient eu lieu à Varpas.

M. Stamboulisky serait, d'après eux, interné à Petricova.

Immense incendie à Philadelphie

Une gare a été détruite et trente trains ont pris feu

Philadelphie, 13. — La gare de Broad Street a été détruite hier matin, par le feu. Trente trains se trouvaient alors en gare. Ils ont pris feu, avant de pouvoir être émanchés. Les dégâts s'élevaient à deux millions de dollars, soit 31 millions de francs.

Six mois de prison au voleur deux mois au volé

MAIS LE PREMIER COURT ENCORE

Nantes, 13. — Un certain Cibard, débitant de tabac et chef de la musique municipale de la Chapelle-sur-Ordre (Loire-Inférieure), faisait le trafic de l'or.

Il termina sa carrière par un vol en emportant, sans les payer, 1.200 fr. d'or à un cultivateur.

Le tribunal correctionnel de Nantes a condamné celui-ci à deux mois de prison pour s'être laissé voler et le voleur, qui faisait défaut, n'a échappé que de six mois pour trafic, mais non pour vol.

Une bijouterie de Vitry-en-Artois a été cambriolée

35.000 FRANCS DE BIJOUX ONT DISPARU

Des malfaiteurs se sont introduits pendant la nuit dans l'immeuble de Mme Jules Delury, veuve de guerre, bijoutière à Vitry-en-Artois, en pénétrant dans la salle à manger par une fenêtre dont ils ont fait sauter le vitre après l'avoir enduite au préalable de savon noir.

Une fois dans la place, ils prirent le clef du magasin placée sur la cheminée, à la lueur d'une bougie dont on a retrouvé des traces un peu partout, ils firent leur choix parmi les bijoux et en emportèrent pour environ 35.000 francs.

On a retrouvé sous un hangar situé en face du magasin cambriolé, trois plateaux d'exposition que les malfaiteurs y avaient abandonnés en s'éloignant une fois leur mauvais coup accompli.

La gendarmerie prévenue a ouvert immédiatement une enquête.

Deux hardies Yachtwomen

L'UNE EST LA PETITE-FILLE DU PHYSICIEN DE SAUSSURE

Marseille, 13. — On attend aujourd'hui à Marseille, un petit yacht à voiles « La Perlette », long de 7 mètres, à bord duquel deux jeunes filles viennent d'effectuer la traversée de Porquerolles à Calvi.

L'une des hardies yachtwomen est Mlle Hermine Saussure, petite-fille de l'illustre physicien Horace B. Saussure.

La seconde, également étudiante en Sorbonne, est Mlle Ella Maillard.

LA JALOUSIE, LE CRIME

Tragique méprise d'un mari à Dechy

Il a abattu à coups de hache, une innocente femme et son beau-père.

Un drame sanglant a mis en émoi l'autre soir la nombreuse population de la cité des corons de la Croix de Pierre, à Dechy. Voici dans quelles circonstances :

Un ouvrier mineur Henri Foveaux, 32 ans, né à Lewarde et y demeurant rue du Moulin, 14, avait été abandonné voici environ dix-huit mois par sa jeune femme, qui était allée vivre avec un nommé Grossonnan dans la région d'Aniche.

Samedi dernier elle vint rendre visite à ses parents qui demeurent à Dechy, au n. 24 des corons de la Croix de Pierre, et s'in-talla chez eux pour plusieurs jours, avec l'enfant qu'elle avait eu de Grossonnan.

Des plaisanteries qui provoquèrent un drame

Foveaux qui faisait partie d'une équipe de réparation, vint l'autre soir, à 10 heures, prendre son travail en la fosse St-René, à Guesnain. Mais à peine était-il installé dans la cage qui le descendait au fond que plusieurs de ses camarades lui apprirent l'arrivée de sa femme à Dechy.

L'infortune de Foveaux fut le prétexte à de nombreuses plaisanteries... Sans penser que leurs lazzi pouvaient pousser leur camarade à un geste tragique, les ouvriers trouvèrent que décidément Foveaux avait bon caractère. Que sa femme le narguât... et qu'avec d'autres moins... résignés ça ne se passerait pas comme ça.

Toutes ces plaisanteries portèrent. Sitôt arrivé au fond, au lieu de gagner la galerie où il travaillait, Foveaux quitta brusquement ses camarades et prit place dans une cage de remonte, en déclarant, qu'il allait s'expliquer avec sa femme et se faire rendre son livret de famille.

Il emportait la hache rattachée affûtée qui devait lui servir à son travail.

A l'affût

Foveaux était alors fou de colère comme il l'indiqua par la suite. Excité par tout ce qu'il avait entendu il résolut de se venger. Il se rendit directement aux corons de la Croix de Pierre, mais il ignorait où demeuraient ses beaux-parents. Conjecturant au surplus que sa femme devait être allée au cinéma voisin, il résolut de l'attendre à l'entrée du coron. Il se dissimula dans un coin sombre et attendit.

Fatale méprise

Le 13, à 11 h. 30, Foveaux vit arriver deux jeunes femmes dont l'une portait un bébé sur les bras. C'étaient Mme Quéant, née Rachel Caignard, 26 ans, habitant à Paris qui était venue passer quelques jours chez son beau-père M. Julien Perdu, 62 ans, demeurant au n. 46 du coron de la Croix de Pierre, et sa sœur Mme Rossignol, née Stéphane Caignard, 19 ans.

Dans l'obscurité Foveaux crut reconnaître sa femme en Mme Quéant. Il se mit à suivre les deux femmes.

Au numéro 46 Mme Quéant et sa sœur entrèrent. Mais à ce moment avant qu'elles aient pu refermer la porte Foveaux faisait irruption dans la pièce. Il jeta à terre la lampe que Mme Rossignol se préparait à allumer et se ruait la hache haute sur Mme Quéant.

A coups de hache

La malheureuse femme put protéger son bébé mais ne put éviter le coup qui lui était destiné. Atteinte à la tête elle s'éroula, perdant son sang par une large blessure. Mais déjà, au cri des deux femmes, leur beau-père M. Perdu, était accouru. Il n'eût pas le temps d'intervenir, à peine était-il dans la pièce que Foveaux lui portait trois coups de hache dont deux l'atteignirent à la tête et un à l'épaule et l'étendit sur le sol.

En même temps que M. Perdu, était descendu le père des deux jeunes femmes M. Louis Caignard, 74 ans, mineur. Celui-ci put terrasser le misérable et le désarmer. Mais Foveaux parvint à se dégager et prit la fuite.

Une heure avant l'aube



MALGRÉ LA LOURDE AGUATION QUI PESAIT SUR LUI, ELLE LUI GARDAIT SA CONFIANCE ET SON AMOUR

Ce curieux film extrêmement adroit nous fait assister à un drame où l'hypnotisme est mis au défi d'un hypnotiseur de suggérer et de faire accomplir un acte déloyal à un honnête homme. L'hypnotiseur prend son adversaire au mot, il l'endort et lui suggère d'assassiner quelqu'un, une heure avant l'aube. Le lendemain matin, on découvre le cadavre d'un des invités dans sa chambre. Le malheureux a été labouré à coups de couteau.

Les policiers arrivent. Tout accablé l'assassin par suggestion. L'enquête amène cependant, à la longue, la découverte du véritable

landie qu'on se portait au secours de ses victimes.

Mme Quéant et M. Perdu reçurent sur place les soins du docteur Piet. Leurs blessures sont graves, mais sans complications, elles ne semblent pas mettre leur vie en danger.

Je regrette profondément mon acte, je me suis trompé d'adresse

Foveaux, en se sauvant, avait crié : « Tous Français kapout ! ». Cette exclamation égara d'abord les recherches. On croyait, en effet, avoir affaire à un Polonais et les victimes du meurtrier n'avaient pu donner de lui qu'un signalement extrêmement vague.

Mais bientôt, on apprenait que Foveaux était allé se constituer prisonnier entre les mains du garde-champêtre de Lewarde.

Le misérable resta stupéfait lorsqu'il comprit sa méprise. Il croyait avoir frappé sa femme et son beau-père. Il manifesta aussitôt de vifs regrets et de s'être trompé d'adresse. Remis aux gendarmes, Foveaux a été déferé au Parquet de Dunaï et écroué après interrogatoire à la prison de Cuincy.

Sa femme, qui apprit peu après la terrible danger auquel elle avait échappé par hasard, a déclaré que son mari était une véritable brute, qui la rouait de coups et qu'elle l'avait quitté pour échapper à ses menaces de mort. Ce drame sanglant a provoqué à Guesnain et à Dechy une certaine émotion.

Une débideuse de 16 ans fut tuée par un jeune homme

Saint-Etienne, 13. — Hier après-midi, à 14 heures, M. Cabanne, 24 ans, après avoir attendu à sa rentrée à l'atelier la jeune Méallier, 16 ans, débideuse à Terre-Noire, et lui avoir adressé quelques mots rapides, l'a aidé d'un coup de revolver et a pris la fuite.

Il est activement recherché par la gendarmerie de Terre-Noire.

Un sexagénaire poignarda sa femme après une dispute

Louviers, 13. — Au cours d'une discussion, le nommé Plat Maurice, 62 ans, ouvrier dans une filature, demeurant rue Linaï, à Louviers, a tué sa femme, âgée de 55 ans, d'un coup de couteau au sein gauche. La mort a été instantanée. Le meurtrier a été incarcéré à la prison de Louviers.

Un engagé volontaire de 18 ans tua une fillette et se suicida

Pacy, 13. — Roger Ronil, 18 ans, engagé volontaire au 32e régiment d'artillerie, à Fontainebleau, a tué d'un coup de revolver en plein cœur, Simone Ravet, 15 ans, demeurant à Pacy-sur-Eure. Le meurtrier s'est ensuite suicidé d'une balle de revolver à la tempe droite qui est sortie derrière l'oreille, gauche.

Dans une chambre, une artiste tua son amant puis se fit justice

Rennes, 13. — A Fougères, le patron d'un hôtel situé près de la gare, entendant des coups de revolver provenant d'une de ses chambres, y courut et trouva mort, fra- de deux balles de revolver, un nommé Gabriel Chotard, 25 ans, domicilié à Bois-Colombes, chef d'entreprise de travaux en déplacement à Fougères. Près de lui, gisait également, grièvement blessé, Louis Werstingen, se faisant appeler Mme Versini, 32 ans, artiste lyrique. Elle s'était tiré deux balles de revolver. On croit que ce drame a été provoqué par la jalousie.

assassin qui n'est ni l'hypnotiseur, ni le suggéré, mais un personnage qui, ayant un coup compté à régler avec la victime et qui l'avait tué au cours d'une lutte sauvage.

Ce film en 4 parties, extrêmement nouveau quelque un, une heure avant l'aube. Le lendemain matin, on découvre le cadavre d'un des invités dans sa chambre. Le malheureux a été labouré à coups de couteau.

Les policiers arrivent. Tout accablé l'assassin par suggestion. L'enquête amène cependant, à la longue, la découverte du véritable

VOIR EN 6 PAGE NOTRE CHRONIQUE CINEMATOGRAPHIQUE.